



Module Entomologie 2025

Au cœur du Parc du Peuple, le Graine IdF et l'Opie proposent une initiation à l'entomologie et aux techniques propres à l'animation autour des petites bêtes. Ces deux jours, encadrés par un animateur de la Maison des Insectes, vous emmèneront à la rencontre des insectes, afin d'étudier leurs particularités et leurs rôles indispensables dans les écosystèmes. Cette formation vous permettra, à travers les sorties sur le terrain et les séquences en salle, de construire une bonne base de connaissances en entomologie et en techniques d'animation.



Dates et durée

Lundi 16 et mardi 17 juin 2025

14 heures de formation



Coût de la formation

Individuel.le : 196 €

Formation continue : 840 €

Remise adhérent.e individuel.le : -10 % (?)



Lieu de la formation

Maison des Insectes

Parc départemental du Peuple de l'herbe

78955 Carrières-sous-Poissy



Publics cibles

Animateurs.trices,
médiateurs.trices, scientifiques,
chargé.e.s de mission
environnement, salarié.e.s en
reconversion professionnelle.



Conditions d'accueil

Pas d'hébergement sur place (liste d'hébergement aux alentours disponible sur demande). Les repas sont à la charge du stagiaire.

Pour toute demande sur les particularités et les adaptations des formations, ou si vous êtes en situation de handicap : contactez Jeanne Grégoire, référente handicap.

formations@graine-idf.org



Prérequis souhaitables

Aucun prérequis n'est demandé en entomologie, mais il faut être en capacité de concevoir une animation.



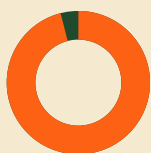
graine
île-de-france

Le Graine Île-de-France est un organisme de formation déclaré, référencé datadock et certifié Qualiopi.



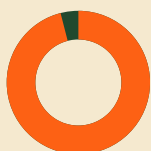
Avis sur la formation / Témoignages

Ce que vous pensez de nous :



Accueil

96 % des répondant.e.s ont été satisfait.e.s de l'accueil en 2024.



Contenus de la formation

96,5 % des répondant.e.s ont été satisfait.e.s du contenu de la formation en 2024.



Compétence des intervenant.e.s

100% des répondant.e.s ont été satisfait.e.s des compétences des intervenant.e.s en 2024, dont 78,5% de participant.e.s très satisfait.e.s.

Ce que vous dites de nous :



Cette formation m'a permis de progresser dans la connaissance de la classification des insectes, de mieux maîtriser la terminologie relative à la morphologie, de mieux comprendre leur place et leur importance dans le monde vivant. Les propositions d'animations sont nombreuses et variées. J'ai pu en appliquer certaines dès les jours suivants avec mes groupes d'enfants et elles ont très bien fonctionné ! Merci à l'excellent animateur, Maxime, et merci au Graine !



*Hélène Ardouin – Éducatrice nature individuelle
Participante du module 2024.*



Programme détaillé

Objectifs de la formation

- Savoir observer, capturer et manipuler des insectes ;
- Être en mesure d'identifier et décrire huit ordres d'insectes ;
- Être en mesure d'identifier certains insectes reconnaissables sur le terrain et connaître leurs particularités, leur biologie ;
- Être capable d'identifier les approches et outils pédagogiques adaptés ;
- Être capable de créer une fiche pédagogique en fonction de différents publics ;
- Être capable d'utiliser des outils, méthodes et techniques pédagogiques en animation.

Contenus

- Biologie et écologie des principaux ordres d'insectes ;
- Méthodes de capture et d'observation ;
- Méthodes d'animation et outils pédagogiques ;
- Le métier d'animateur et ses outils.

Méthodes pédagogiques et techniques d'animation

Pédagogie active et sorties sur le terrain, ateliers en petits groupes, tours de table et échanges.

Supports employés

- Support de présentation, supports illustrés, tableau blanc
- Matériel d'observation et de capture sur le terrain
- Bibliographie spécialisée, guides naturalistes
- Fiches et outils pédagogiques, jeux

Modalités d'évaluation

Échanges tout au long de la formation et questionnaire en fin de formation.

Formateurs



Jour 1

Antoine Nida

Chargé d'animation à l'OPIE (78)



Jour 2

Maxime Habert

Chargé d'animation à l'OPIE (78)



La structure qui accueille la formation

L'OPIE vous accueille pour ce module de formation.

L'Office pour les insectes et leur environnement agit en faveur de la biodiversité en s'engageant pour la connaissance entomologique, la protection des milieux et la sensibilisation au monde des insectes.

Depuis 1969, l'association mène des actions nationales pour faire connaître et protéger ces animaux, et assurer une meilleure prise en compte de leur diversité dans les politiques publiques et auprès de tous les publics.



Accès

Parc du Peuple de l'herbe - 718, avenue du Docteur Marcel Touboul, 78955 Carrières-sous-Poissy

Accès transports en commun :

Depuis la gare ferroviaire de Poissy (RER A / Transilien ligne J), suivre « Gare Nord », puis prendre le bus :

> Ligne n°1 - Arrêt Les Oiseaux - Parc du Peuple de l'herbe

> Ligne n°2 : Arrêt Maison des Insectes - Parc du Peuple de l'herbe

Hébergement

Des hébergements privés sont présents dans les environs et accessibles à pieds.
Liste des hébergements disponibles sur demande auprès de Jeanne Grégoire : jeanne.gregoire@graine-idf.org

Contact sur place

Maison des Insectes : 01 82 87 00 50



Délais d'accès à la formation

Validation de votre inscription - formation individuelle (vous financez vous-même votre formation)

- Si vous êtes adhérent.e, merci de bien vérifier si vous êtes à jour de votre cotisation ! Dans le cas contraire, vous ne bénéficierez pas de votre remise de 10 %.
- Pour confirmer votre inscription, il est nécessaire de nous faire parvenir un chèque d'arrhes correspondant à 40 € par jour de formation.
- Une fois votre chèque reçu, nous vous enverrons votre convention de formation.

Validation de votre inscription en formation continue (votre formation est financée par votre employeur.euse)

- Nous vous éditons un devis à nous retourner tamponné et signé, puis nous vous enverrons votre convention de formation.
- Si votre employeur est une collectivité, veuillez nous adresser un bon de commande (ou le numéro d'émission) avant la validation de votre inscription.

Nous vous prions de vous assurer de nous renvoyer ces documents au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Ensuite, avant la date de la formation, nous vous ferons parvenir par e-mail un questionnaire des attentes, une convocation, ainsi que toutes les informations pratiques (date et lieu de rendez-vous, matériel nécessaire, etc.).

Annulation de la formation

- Dans le cas où une formation serait annulée, nous vous en informerions dans un délai maximum de 15 jours avant la date de début (sauf cas de force majeure) par courriel ou téléphone. Les arrhes correspondantes seraient alors détruites.
- Dans le cas où vous souhaiteriez annuler votre inscription, vous devez nous en avertir 30 jours avant le début de la formation (sauf cas de force majeure). Dans le cas contraire, nous conserverons les arrhes versées.